

Vendredi 18 décembre 2020,
À Rennes

Vote du budget 2021 en session plénière du Conseil régional

Faire face à la crise et investir pour l'avenir

Jamais le vote du budget de la Région n'est intervenu dans un contexte aussi exceptionnel et incertain. Au-delà de la crise sanitaire qui perdure, la Bretagne va devoir faire face, en 2021, à une situation économique et sociale tendue qui n'est pas sans incidence sur les dépenses et choix politiques de la collectivité. Malgré cette conjoncture, la Région, avec un budget en hausse, maintient le cap dans une seule direction : à court terme, avec la relance en faveur de l'emploi, de la formation, du lien social et des services publics, et dans la durée, en faveur des transitions qu'il est impératif d'accélérer pour un avenir meilleur, conformément aux 6 engagements de la Breizh COP.

Réactivité et mobilisation des crédits maximum

Dernier de la mandature 2015-2021, ce budget d'un montant de **1,675 milliard d'euros** (+ 4,3 % par rapport à 2020), est marqué, comme les précédents, par la part importante, accordée à l'**investissement (plus de 680 M€)** qui fait de la Région le **premier donneur d'ordres public** du territoire.

Depuis mars, la Région s'est pleinement investie pour **répondre aux urgences liées à la crise sanitaire et économique**. Cet effort sera poursuivi et amplifié en 2021. La collectivité a en effet fait le choix de **mobiliser des crédits à la limite de ses capacités** tout en gardant un budget à l'équilibre et en limitant la dette.

Aides aux entreprises, emploi, et formation des jeunes

Une priorité s'impose : venir en aide **aux entreprises de toutes tailles** tout en soutenant les Bretons, en particulier les **jeunes, en quête d'un emploi**. Ce choix se traduira par une augmentation des crédits consacrés au **développement économique** (+31,5 M€) et à la **formation professionnelle** (+27,1 M€). Ainsi, deux **fonds d'investissement** en faveur des entreprises, **Epopée** et **Breizh Rebond**, seront accompagnés, respectivement à hauteur de 10 et de 20 M€. Parallèlement, **3 700 places supplémentaires de formation** seront proposées **aux moins de 30 ans** pour se qualifier. Elle seront financées par la Région, dont c'est une compétence forte, en lien avec le plan de relance national.

Soutien au tourisme, à la culture et au monde associatif

Une attention particulière est aussi portée aux secteurs très fragilisés du **tourisme**, de la **culture**, du **monde associatif** et de la **jeunesse**. Les crédits dédiés à la création et de la vie culturelles progressent de **3,4 M€** tandis que les acteurs associatifs, tous secteurs confondus, vont bénéficier d'un fonds de **2 M€, le Pass asso**, en complément des dispositifs de l'État. La Région, enfin, abonde ses aides en faveur de la **jeunesse (2 M€)**.

Accélérer les transitions

La crise actuelle conforte par ailleurs les choix de la Région en faveur d'un territoire engagé dans les transitions dont les exigences de **sobriété, proximité et solidarité** apparaissent de plus en plus fortes.

Le budget 2021 confirme cette volonté d'accélérer la mise en œuvre, des **6 grands engagements du projet Breizh COP** : bien-manger pour tous, stratégies énergétique et climatique, mobilités solidaires et décarbonées, stratégies numériques responsables, préservation et valorisation de la biodiversité et de la ressource, cohésion des territoires (*cf. ci-après*).

L'année 2021 sera aussi marquée par l'apport et la mise en œuvre des **fonds européens** sur la période **2021-2027** : FEDER, FSE mais aussi le nouveau **Réact EU** qui pourra **être activé** en faveur des transitions, du développement numérique ou de la relance économique.

Budget 2021

1,675 milliard d'euros
dont plus de 680 M€
d'investissement public

Recettes : pour mémoire, le seul levier fiscal restant à disposition de la Région est celui de l'impôt indirect prélevé sur les **cartes grises des véhicules, soit 51 € par cheval vapeur, tarif inchangé** depuis plusieurs années qui représente 126 M€, soit moins de 10% des recettes budgétaires. S'y ajoute une majoration de TICPE perçue au titre des investissements en faveur de la LGV.

Conformément aux six engagements de la Breizh COP

Le Budget 2021 accélère la mise en œuvre des transitions

En plus d'une mobilisation à court terme pour répondre aux défis de la crise, le budget 2021 traduit un engagement durable pour accélérer les transitions et préparer le bien vivre ensemble en Bretagne d'ici à 2040.

Alors que la Région validera également en session le projet définitif du **SRAODET***, les orientations de la Breizh COP sont largement confortées par la situation en cours.

L'exigence de sobriété, de proximité et de solidarité apparaît toujours plus forte et l'urgence des transitions, plus aiguë. C'est ce dont témoignent les actions portées dans le cadre des 6 engagements de la Breizh COP.

• Engagement pour réussir le «bien-manger pour tous»

- Déploiement du bien-manger dans les lycées (objectifs par filière produits, formation des cuisiniers, communication auprès des lycéens),
- Soutien à l'émergence des filières (protéiques et halieutiques, par exemple), notamment à travers des contrats d'objectifs signés ou en préparation,
- Déploiement des contrats de transition agro-écologique avec les agriculteurs engagés (MAEC, investissements, installation) et mise en œuvre progressive d'éco-conditions pour les investissements productifs,
- Accroissement du soutien à l'agriculture biologique,
- Appui aux circuits de distribution de proximité ou responsables (plateforme www.produits-locaux.bzh),
- Confirmation du soutien à l'Innovation alimentaire (produits, process, technologies...),
- Appui aux projets collaboratifs en matière d'innovation alimentaire (programme AgrEtic, notamment).

• Engagement pour une stratégie énergétique et climatique

- Accélération du Plan énergie dans les lycées (plus de 30 M€ par an) ;
- Structuration du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), nouveau service public régional à disposition de tous ;
- Engagement des premières actions en lien avec le programme Life Breizh Hin, avec la mobilisation, dès 2021, d'une enveloppe du fonds FEDER de plus de 10 M€
- Poursuite de l'effort pour une Région responsable en tant qu'employeur, opérateur, propriétaire...
- Accroissement des mesures environnementales dans les ports de commerce bretons, notamment dans le cadre des délégations de service publics ;
- Déploiement, en appui sur l'agence BDI, de la feuille de route régionale pour développer une filière hydrogène,
- Déploiement des énergies marines renouvelables, notamment dans le cadre de l'appel d'offres national sur l'éolien flottant en Bretagne sud

• Engagement pour des mobilités solidaires et décarbonées

- Transition progressive des flottes d'autocars vers des motorisations moins carbonées (GNV et bioGNV),
- Poursuite de l'opération covoiturage solidaire en zones peu denses,
- Développement de l'offre TER-Breizh Go,
- Renforcement de la lisibilité et de la multimodalité de l'offre (Korrigo, BreizhGo, OuestGo, MobiBreizh),
- Poursuite de la rénovation des gares et points d'arrêt
- Mise en œuvre d'une nouvelle tarification solidaire,
- Signature des premiers accords avec les EPCI pour des projets de mobilités utiles dans les territoires.

• Engagement pour une stratégie numérique responsable

- Mobilisation de crédits européens (FEDER et Réact)
- Création d'une plateforme de services numériques et dynamiques de mutualisation,
- Accélération du déploiement du réseau Très Haut Débit, en lien avec le plan de relance et les nouveaux fonds européens (70 M€),
- Acquisition du label « Numérique responsable »,
- Développement d'actions pour l'inclusion numérique et travaux du LabAcces,
- Effort pour le développement du numérique éducatif,
- Renforcement de l'action régionale pour la digitalisation des entreprises dans le cadre de BreizhFab,
- Positionnement breton conforté sur la Cybersécurité et capitalisation d'un fonds thématique.

• Engagement pour la préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources

- Mobilisation massive des fonds européens,
- Expérimentation du 1% biodiversité dès 2021 sur certains axes de la politique touristique,
- Renforcement des actions de sensibilisation aux transitions et d'éducation citoyenne, via des appels à projets en direction des associations,
- Renforcement d'une gouvernance partagée avec les territoires – Assemblée bretonne de l'eau – et poursuite de la mise en œuvre du Plan breton pour l'eau,
- Élaboration d'une nouvelle génération de Plan Algues vertes,
- Mise en place du fonds vert régional Breizh Biodiv pour accompagner des actions de préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et limiter les impacts carbone,
- Poursuite des mesures en faveur de l'apiculture,

* Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires, voulu par l'Etat (loi NOTRe).

- Création d'un 3^e PNR Rance-Côte d'Émeraude et nouvelles Réserves naturelles régionales (RNR),
- Déploiement du volet « déchets » du SRADDET,
- Accélération de la mise en œuvre de la feuille de route économie circulaire.

Engagement pour la cohésion des territoires

- Confirmation sur 2021 et 2022 d'un engagement d'au moins 40 M€/an pour la cohésion des territoires,
- Rénovation du partenariat avec les territoires et bassins de vie (pays, SCOTs) dans le cadre de pactes territoriaux, autour du tandem renforcé Région/EPCI,
- Renouveau de la péréquation, plus puissante, comme outil de solidarité entre territoires,
- Confirmation du soutien aux territoires en matière d'ingénierie territoriale,
- Déploiement de l'action autour de 3 priorités : maintien des services essentiels, centralités des villes et bourgs, accompagnement des transitions.
- Animation d'un réseau régional pour développer l'animation territoriale.

Breizh COP

La Bretagne s'engage pour le climat

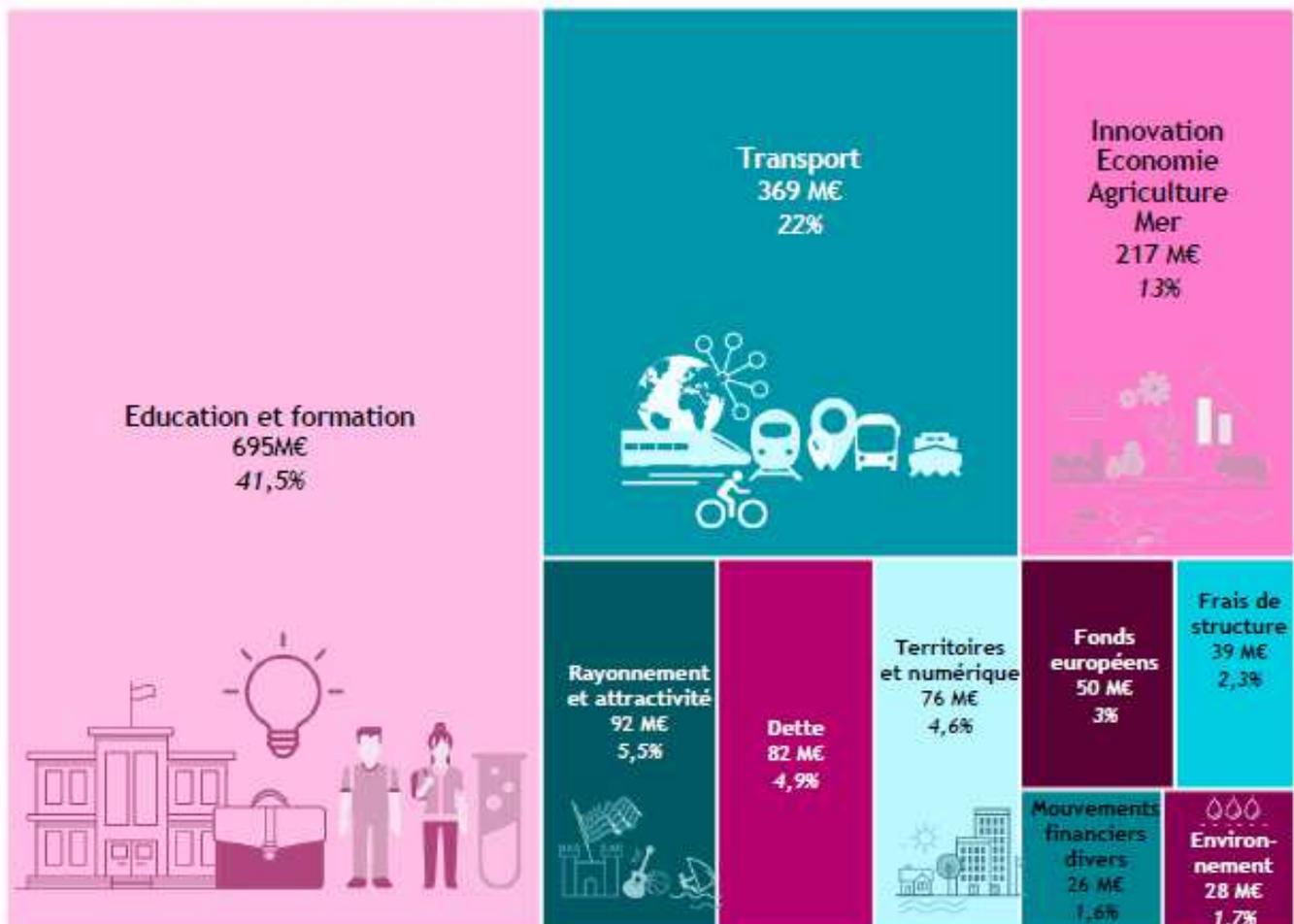
Face à l'urgence environnementale et climatique, la Région s'est engagée résolument dans les transitions pour construire une Bretagne équilibrée, sobre et solidaire à l'horizon 2040.

Pour bâtir ce projet d'avenir, elle a choisi de s'appuyer sur la méthode de concertation et d'engagements des **Conférences des parties de l'ONU**, d'où son nom Breizh COP.

En 2019, le principe de départ a été d'associer à cette **démarche participative** tous les acteurs socio-économiques qui comptent sur le territoire : collectivités locales, entreprises, monde agricole, associations, citoyens et jeunes Bretons !

Au bout du compte, chacun a déterminé ses propres engagements pour le climat et la planète, avec l'objectif, désormais, de **passer à l'action** et de les mettre en œuvre.

La répartition du budget par mission



\\ Le budget en chiffres



1,675
Milliards d'euros
Le montant du budget primitif 2021



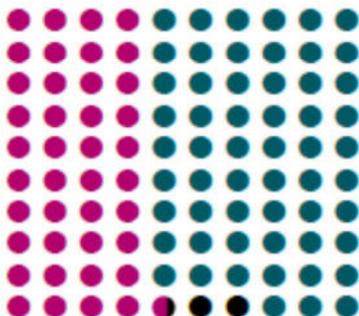
+4,3%
L'évolution du budget entre 2020 et 2021



+0%
L'évolution des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2020 à périmètre constant

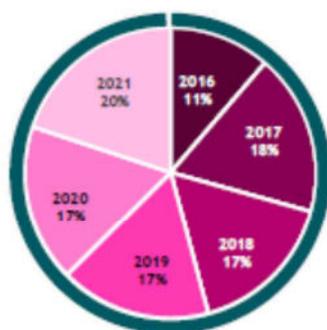


40,5%
La part consacrée aux investissements



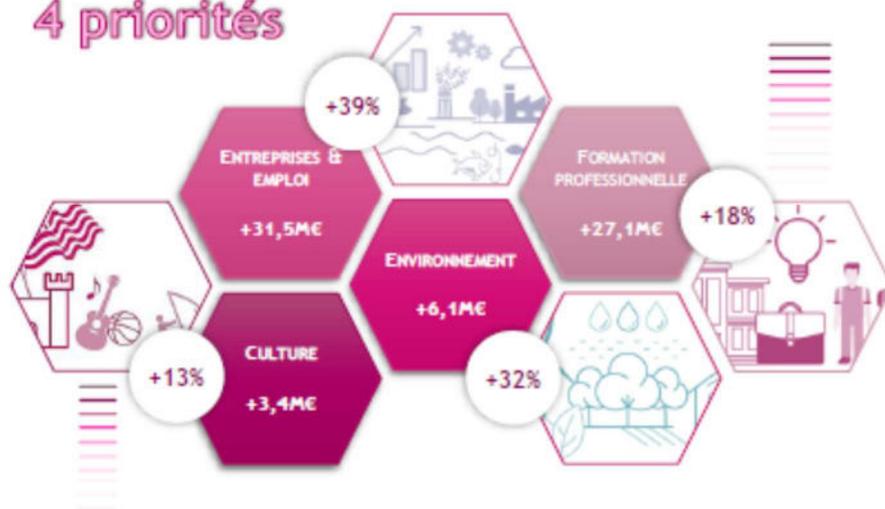
57,2%
La part consacrée aux interventions en fonctionnement

2,3% les frais de structure



100%
du programme pluriannuel d'investissement 2016-2021 de 3,07 Milliards sera réalisé à fin 2021

4 priorités



1,376
Milliards d'euros
La dette de la Région au 1^{er} janvier 2021

82 Millions d'euros
Le montant de l'annuité de dette pour 2021

216 Millions d'euros
Le montant du pacte régional d'investissement dans les compétences 2019- 2022



26 Millions d'euros
Le montant du plan de relance qui s'ajoute au pacte régional d'investissement dans les compétences



+3,9%
L'augmentation des dépenses d'investissement par rapport au budget 2020
soit **+18M€** (hors dette)

TERRITOIRES ET NUMÉRIQUES : 76 M€

S'engager pour la cohésion des territoires et la mise en œuvre des transitions

Alors que s'achève la dernière année des contrats passés avec l'Europe, l'État et les territoires, la Région veillera à honorer ses programmes jusqu'à leur clôture. Après l'adoption de la Breizh COP et du SRADDET*, la collectivité se mobilise aussi sur deux des feuilles de route de la Breizh COP, celles concernant la cohésion des territoires et les stratégies numériques responsables.

Pour ce faire, la Région poursuivra ses actions en faveur du renouvellement urbain et du déploiement de la fibre optique pour tous les Bretons. Elle initiera aussi de nouveaux chantiers, en lien avec l'État et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Bretagne.

Clôturer les contrats 2014-2020

Si les contractualisations sur la période 2014-2020 s'achèvent, l'attribution de subventions permettant d'honorer ses engagements se poursuivra en 2021. C'est le cas des **contrats de partenariat Europe-Région -Pays et Îles du Ponant**. Fructueuse, cette collaboration a déjà bénéficié à **près de 2 000 projets locaux** grâce à la mobilisation de la dotation dédiée de **216 M€**. Parmi ces projets : **96 programmes de réhabilitation thermique de logements sociaux, 47 initiatives en faveur des mobilités douces, ou encore 33 démarches permettant d'améliorer l'offre de santé dans les territoires ruraux**.

Dans le même temps, la Région continuera aussi de financer **les 130 programmes de dynamisation de centres -villes et bourgs ruraux, soit en phase de conception, soit en phase de réalisation**. Autant de projets sélectionnés lors des deux appels à candidatures lancés en 2017 (60) et 2018 (70) avec l'État, la Banque des Territoires et l'EPF. Si le soutien est avant tout financier (plus de 56 M€ dont **28 M€ apportés par la Région**), il prévoit également un accompagnement technique et une mise en réseau des communes lauréates.

Par ailleurs, la Région accompagne toujours la **mise en œuvre des projets de renouvellement urbain dans les 12 quartiers « politiques de la Ville »** retenus en Bretagne pour la période 2014-2020.

Lancer de nouveaux dispositifs pour les territoires

Parallèlement, de **nouveaux dispositifs, expérimentés pour une période de deux ans**, permettront d'accom-

pagner les projets visant à accélérer les **transitions**, la vitalité des **centres villes et centres bourgs** et le soutien aux territoires pour disposer d'un premier niveau de **services de proximité**. Ils appuieront également plus spécifiquement les îles et les quartiers de la politique de la ville dans l'engagement dans les transitions. Ils se mettront progressivement en place **au cours de l'année 2021**.

Forte de la dynamique lancée avec « **Les Territoires innovent** » et le **réseau rural**, la Région, travaillera à renforcer son rôle de mise en réseau des acteurs du développement, à l'échelle de la Bretagne, mais également avec d'autres acteurs nationaux et européens. Il s'agira ainsi de poser les bases du développement d'un **réseau Breizh Cop des territoires engagés dans les transitions**. Deux premiers cycles de rencontres sur les centralités et le foncier, co-organisés par la Région, l'EPF, l'État et la Banque des territoires viendront concrétiser le volet animation de la feuille de route cohésion des territoires, d'ici à juin 2021.

Rattraper le retard pour garantir « la fibre pour tous »

Porté par **Mégalis Bretagne**, le projet **Bretagne Très Haut Débit** vise la construction d'un réseau public de fibre optique qui permettra à tous les foyers, entreprises, associations et services publics bretons de bénéficier du très haut débit **d'ici 2026**. A la suite de fortes perturbations en 2020, **les travaux de la phase 1 devraient s'achever en 2021** grâce à la passation d'un nouveau marché de travaux dédié, en juillet 2020. En parallèle et en vertu du renforcement des moyens mis en œuvre par le groupement Bouygues-Axione, pour atténuer les effets de la crise sanitaire, **la phase 2 maintiendra son développement par la mise à disposition de 192 000 prises à fin novembre 2021**. A la clé, **350 emplois** supplémentaires seront mobilisés sur 2021-2022, dont 90 % localisés sur le territoire breton. Le plan de financement de l'ensemble du projet (1,6 Md €) est désormais bouclé avec la confirmation de **la participation de l'État, à hauteur de 150 M€, dont 60 M€ accordés dans le cadre du plan de relance**. Ces nouveaux crédits s'ajoutent aux 72 M€ d'ores et déjà engagés dans la phase précédente et aux 70 M€ de FEDER mobilisés au titre du programme 2021-2027.

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : plus de 200 M€

Faire face à la crise et donner aux entreprises les moyens d'un rebond durable et créateur d'emplois

Maintien des activités et apport de fonds propres

Dans ce contexte plus qu'incertain, le maintien de l'activité sera la priorité en cette année 2021 afin de limiter la mortalité des entreprises. Mais la Région entend aussi accompagner, autant que possible, les acteurs économiques dans leurs projets de relance ou de rebond sur de nouveaux marchés ou de nouvelles activités, et ce, dans la continuité des orientations de la Breizh COP.

En effet, la Région affirmait déjà, avant la crise actuelle, que nos entreprises devaient s'attacher à relever les défis de la transition écologique et numérique, que des modèles de développement devaient être imaginés pour faire face aux nouvelles exigences des consommateurs en quête de qualité et de sens. Loin d'avoir disparu, ces enjeux sont aujourd'hui renforcés.

Le caractère inédit de la crise exige une très grande réactivité de la part des politiques publiques. La Région a donc proposé -et continuera de le faire-, en lien avec l'Etat et les entreprises, des outils qu'elle fait évoluer en permanence pour mieux répondre aux besoins (**fonds COVID Résistance, Pass Commerce et Artisanat, subventions, Prêt rebond...**).

Pour conserver des parts de marché ou en conquérir de nouvelles, les entreprises doivent continuer à investir mais les banques les suivront-elles ? La Région entend donc doter **deux fonds d'investissements (Epopée et Prêt rebond)** qui permettront aux entreprises accompagnées d'avoir les fonds propres suffisants pour poursuivre leur mutation.

Des aides aux entreprises « Breizh COP compatibles »

Progressivement, la sobriété guidera la majorité des accompagnements d'entreprises, tout en tenant compte des effets de la crise. La révision de la **stratégie régionale Recherche & Innovation, dite « S3 »**, présentée lors de cette même session plénière, le confirme. La Région sera au côté des entreprises qui concilient production, environnement, cohésion sociale et durabilité à travers des projets qui optimisent l'utilisation de l'eau, de l'énergie et du foncier, privilégient l'économie circulaire, créent des emplois de qualité et contribuent à un aménagement équilibré du territoire.

Pêche et mer : faire face au Brexit

La Région continuera, en 2021, à soutenir les activités de la mer, essentielles à l'aménagement de son territoire, en tenant compte des **effets cumulés du Brexit et de la Covid-19**. Elle est mobilisée, depuis 4 ans, pour anticiper au mieux les différents scénarii et effets attendus du départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Les efforts seront poursuivis en faveur du soutien à la **modernisation de la flotte et des infrastructures**, dans la double optique de contribuer à la compétitivité des filières pêche et aquaculture, tout en réduisant au maximum les impacts environnementaux.

La Région veillera à la mise en place rapide d'actions, identifiées dans son rapport « **pour l'avenir de la filière halieutique** », favorisant la résilience de ces activités ainsi que dans la Stratégie Bretonne Mer et Littoral (SBML), notamment sur les thèmes des **macro-déchets, du transport de fret à la voile** ou encore des actions prévues dans le SRADDET concernant le littoral.

Dans tous les ports, la Région intensifie par ailleurs son effort pour **réhabiliter des infrastructures** vieillissantes et veille à la déclinaison des orientations de la Breizh COP dans le cadre de ses concessions.

Agriculture : bien-manger pour tous et MAEC

La crise a aussi souligné la justesse des orientations retenues par la Région, dans le cadre de la Breizh COP, autour du « bien manger pour tous » et de sa volonté de **nourrir les hommes avec des productions de qualité**, intégrant tous les enjeux écologiques et climatiques.

Si la Région n'obtient pas toute la latitude demandée pour la future programmation des fonds européens FEADER afin d'accélérer encore le soutien à la modernisation, elle continuera de se mobiliser fortement en articulant ses crédits avec ceux du plan de relance national. Elle poursuivra son soutien très conséquent aux Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) pour accompagner les producteurs dans **l'adaptation de leur mode de production** ; une dynamique qui a déjà bénéficié à plusieurs milliers d'agriculteurs (**réduction des intrants et de la consommation énergétique, soutiens aux transformation vers les labels et le bio, renouvellement des générations...**).

28,6 M€ pour l'innovation

30 M€ pour multiplier les fonds propres des entreprises

19,6 M€ pour la transformation de l'agriculture

9,6 M€ pour la pêche

61 M€ pour les ports bretons

Deux missions et priorités toujours au cœur de l'action de la Région

L'accélération des transitions induit de profondes transformations des métiers. Aujourd'hui, le contexte de crise sanitaire renforce davantage encore les enjeux d'adaptation et de développement des compétences. La Région est pleinement engagée pour continuer d'y répondre en 2021, année de lancement des travaux du nouveau contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) qui devra identifier ces nouveaux enjeux stratégiques.

Nouveaux contrats d'objectifs emploi-formation

Ces contrats constituent des espaces privilégiés pour travailler avec les branches professionnelles et les partenaires sociaux, pour anticiper les besoins en emplois et compétences, préparer aux métiers de demain, **accompagner la nécessaire montée en qualification des actifs, en lien avec les transitions**, au service des ambitions de la Breizh COP. Après la signature de contrats d'objectifs avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du bâtiment, des travaux publics, de la métallurgie et de l'alimentaire, de **nouvelles contractualisations sont en cours de finalisation avec les secteurs de l'agriculture, des carrières et matériaux** et de l'aide à domicile.

Déploiement d'IDEO sur la Bretagne et la toile

IDEO, c'est la nouvelle identité du **service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne**, coordonné par la Région et assuré par les acteurs de l'orientation et de l'évolution professionnelle. S'appuyant sur les 11 réseaux régionaux membres, il propose un **accueil individualisé à toute personne désireuse de s'informer sur les métiers, les formations et l'emploi, à travers 470 points d'accueil**. Une plateforme accessible à toutes et tous, **ideo.bretagne.bzh**, complète désormais ce dispositif. En 2021, ce service continuera son déploiement **dans les territoires, en proximité des usagers mais aussi à distance, en dématérialisant** notamment les espaces IDEO pour tenir compte des contraintes sanitaires et assurer une présence lors d'événements digitalisés tels que les salons post-bacs.

Lycées : moderniser le bâti en lien avec la Breizh COP

Dans le cadre de la Breizh COP, plusieurs des orientations et objectifs stratégiques adossés au SRADDET se-

ront développés dans les lycées bretons en 2021.

La **mise en œuvre opérationnelle du « bien manger pour tous »** et de son axe « orienter l'achat public et citoyen, notamment par l'éducation alimentaire » fait partie des actions prioritaires, ainsi que le déploiement de la **stratégie numérique responsable** permettant de soutenir l'éducation et la formation au digital, par le digital.

Côté gros travaux, un tout nouveau lycée vient d'ouvrir ses portes à Liffré, malgré le retard dû au confinement du printemps, et la construction de celui de Ploërmel est bien lancée. Reste à financer plusieurs opérations de **restructuration globale dans les établissements publics, les internats et les équipements sportifs** intégrés ou mis à disposition.

Ses engagements sont aussi ambitieux en matière de transition et de maîtrise de consommations comme le définit son **Plan énergie lycées : exemplarité dans les constructions**, en neuf comme en réhabilitation, vigilance accrue s'agissant de la **gestion de l'eau**, recours massif à des **matériaux durables et à impact carbone réduit, gestion et tri des déchets de déconstruction...**

Davantage de places en formations sanitaires & sociales

La crise sanitaire a mis en lumière le manque de professionnels de santé et la nécessité d'augmenter le nombre de personnes formées dans les domaines du soin et de l'accompagnement des plus fragiles. **Afin de déterminer le volume de places supplémentaires à ouvrir aux rentrées 2021 et 2022**, la Région, en lien avec l'Etat, va ouvrir une large **concertation**, en complément de la déclinaison de son schéma des formations sanitaires et sociales

Dans le même temps, la Région poursuivra ses travaux dans le domaine de l'aide à domicile qui se concrétisent déjà par la mise en place de **contrats d'emploi durable**.

Elle continuera de contribuer à la sécurisation des parcours en assurant le **versement de bourses d'études** attribuées sur critères sociaux, en maintenant aussi le dispositif de fidélisation des futurs kinésithérapeutes pour permettre aux structures hospitalières et médico-sociales publiques d'embaucher ces jeunes professionnels à l'issue d'études qui auront été financées par la Région.

3 nouvelles signatures de
contrats d'objectifs en vue

470 points d'accueil IDEO
en Bretagne

154 M€ pour améliorer le bâti
dans les lycées publics

56 M€ pour les formations
sanitaires et sociales

FORMATION : 26 M€ en plus pour la formation des moins de 30 ans

Les jeunes bretons au centre des préoccupations

La Bretagne doit répondre à un double défi : celui de l'accélération des transitions, qui exige une constante évolution des compétences pour s'adapter aux mutations en cours, et celui de la crise économique et sociale née de la pandémie de Covid-19, qui fragilise l'emploi, accroît les précarités, rend plus critique encore l'orientation dans des parcours professionnels. Du fait de ses responsabilités en matière de formation des jeunes (lycées, orientation, formations professionnelles...), la Région est particulièrement mobilisée pour apporter des réponses à une génération qui fait face à une situation inédite. Les jeunes sont en effet confrontés à un cumul de difficultés en cette période incertaine.

Un grand nombre d'acteurs sont mobilisés pour accompagner les jeunes et leurs familles. La Région entend s'engager davantage à leurs côtés.

Abonder les fonds sociaux lycéens et étudiants

La Région propose ainsi de participer à l'effort de solidarité en **double la participation de l'Etat aux fonds sociaux dans tous les lycées, pour l'année scolaire 2020-2021, pour un montant total de 1 M€**

(600 000 € dans les lycées publics et 400 000 € dans les établissements privés). Les équipes éducatives disposeront ainsi de moyens financiers pour répondre aux demandes croissantes des familles - et pas uniquement à celles des élèves boursiers - qui disent avoir du mal à s'acquitter des dépenses courantes (factures du service de restauration, abonnement au transport scolaire, achat d'équipements numériques...).

Par ailleurs, la Région va apporter un **soutien financier de 1 M€** en réponse aux difficultés rencontrées par les **étudiants**. Elle sera aussi partie prenante dans la **structuration d'un réseau régional d'offres d'emploi, de stages et de services civiques**, destiné à permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle, d'avoir un revenu, mais également de participer à diverses missions de service public.

Des places de formations dédiées en 2021

Chaque année, la Région finance 22 000 places en formation continue sur tout le territoire breton. Adaptées aux besoins des entreprises du territoire, elles se déclinent en deux gammes : **PRÉPA**, pour renforcer ses compétences et accéder à une formation qualifiante ou un

emploi, et **QUALIF**, pour se former à un métier et obtenir une qualification reconnue.

En complément, la Région propose aussi des **aides individuelles** pour accompagner les stagiaires au fil de leur parcours.

Début 2021, la Région proposera 3 719 **places de formations supplémentaires, pour les jeunes âgés de moins de 30 ans, peu ou pas qualifiés**, financées grâce à l'inscription de 26 M€ de crédits supplémentaires de la part de l'Etat dans le cadre du **Plan régional d'investissement dans pour les compétences** (PRIC). Pourront y avoir aussi accès **les titulaires du Bac souhaitant**

s'orienter vers une filière professionnelle, après un échec dans le supérieur. Parmi ces secteurs, priorité est donnée aux métiers de l'industrie, du numérique, de la transition écologique et de l'aide à la personne.

26 M€ en plus pour 3 719 places de formation supplémentaires fléchées sur les 16-30 ans

2 M€ d'aides d'urgences pour les lycéens et les étudiants

Mise en œuvre du Plan breton de mobilisation pour les jeunes

La volonté de faire avec et pour les jeunes est au cœur du « **dialogue structuré** » co-animé par la Région et l'Etat depuis près de 3 ans, avec les jeunes, les collectivités, les partenaires institutionnels et les associations, pour **réfléchir aux moyens**

d'accompagner les jeunes dans leurs parcours et dans leurs choix.

Cette concertation a abouti à un Plan breton de mobilisation pour les jeunes qui pose différents chantiers prioritaires auxquels chaque acteur est appelé à contribuer. La Région s'est engagée à prendre sa part plus spécifiquement sur 4 thématiques majeures : **l'information jeunesse, les mobilités, la santé/environnement et les droits culturels**.

L'information jeunesse reste prioritaire, notamment grâce au **partenariat avec le CRIJ**. La volonté régionale est d'encourager les capacités d'engagement et d'initiatives, en favorisant le **déploiement, à l'échelle régionale, d'une plateforme d'appui et de valorisation de projets portés par les jeunes** et accompagnés financièrement.

La Région poursuivra enfin son **appui aux Points Accueil Ecoutes jeunes** et engagera une réflexion afin d'apporter une réponse aux territoires dépourvus de ces structures d'écoute.

POUR UNE BRETAGNE DE TOUTES LES MOBILITES : 369 M€

Qualité des services, sécurité et performance environnementale

Développer les transports collectifs

Durant la crise sanitaire, la Région a su, dans l'urgence, adapter les services de transport BreizhGo. **Voulant éviter tout risque de faillite, elle a par ailleurs continué de rémunérer toutes les entreprises même si les services étaient interrompus. La question qui se pose aujourd'hui est celle du retour à la normale dans la fréquentation des transports publics en Bretagne, comme partout en France. Les exercices de prospectives sont remis en cause, mais la Région poursuivra, en 2021, la mise en œuvre d'un service public de transports s'appuyant sur les critères que sont la qualité, la sécurité et la performance écologique.**

La Région poursuivra ainsi la mise en œuvre de sa feuille de route **s'engager pour des mobilités décarbonées et solidaires**. L'enjeu est ici de faire de la Bretagne un territoire mobile, associant l'ensemble des parties prenantes, en conjuguant les dimensions environnementale et sociale pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Des services aux voyageurs, partout sur le territoire

Responsable de l'organisation des transports interurbains, scolaires et de la desserte maritime des îles depuis 2017, la Région veille à gommer les situations hétérogènes d'un département à l'autre. C'est pourquoi elle a renforcé la **cohérence territoriale du réseau BreizhGo** avec un nouveau règlement régional des transports scolaires, un abonnement scolaire harmonisé à 120€ par enfant, une nouvelle gamme tarifaire pour les cars interurbains, une gamme sociale élargie, un accès illimité au réseau BreizhGo pour tous ses abonnés scolaires qui le souhaitent, une centrale d'appel BreizhGo...

En 2021 et 2022, **KorriGo sera progressivement étendu** à tous les services de transport BreizhGo. L'ambition est aussi de toujours innover pour une **mobilité sans couture**, pour tous, sur tout le territoire grâce au **développement d'outils et services** (Mobibreizh, OuestGo, KorriGO...).

103 M€ pour le TER

Malgré l'année passée (**perte de recettes de 15 M€**) et l'année 2021 qui, selon toute vraisemblance, sera elle aussi singulière, la Région **ne perd pas de vue les objectifs fixés** dans la convention renouvelée avec la SNCF en 2019 pour une durée de 10 ans. Un accord, unique avec France, qui permet de desservir la pointe bretonne en TGV.

Les ambitions restent les mêmes : **développement de l'offre TER** (+11% en kilomètres parcourus), **qualité de service** toujours améliorée, **matériels roulants modernes**. La Région a par ailleurs dédié 140 M€ ces dernières années à la **modernisation de lignes ferroviaires** et en 2021, les travaux de la ligne **Retiers-Châteaubriant** vont être engagés.

Sur la route : développer l'offre BreizhGo cars

Les nouveaux contrats de délégation de services publics (DSP) seront effectifs en Ille-et-Vilaine et Finistère. Parallèlement, pour unir les efforts budgétaires, la Région va renforcer en 2021 la **contractualisation avec les intercommunalités** pour développer l'offre BreizhGo Cars partout où un besoin exprimé est porté par les collectivités.

La transition énergétique s'amorce dans les cars BreizhGo avec, en 2021, **une quinzaine de véhicules roulant au GNV** en Ille-et-Vilaine et la construction d'une station de recharge à Noyal-Châtillon.

Desserte des îles

2021 sera l'année du renouvellement de la DSP relative à la **desserte de Bréhat** et de la préparation de celles des îles du Morbihan (Belle-Île, Houat, Hoëdic et Groix), et du Finistère (Sein, Molène, Ouessant). La reconstruction de la **gare maritime de Quiberon** débutera (7,3 M€), et le **navire** qui dessert **l'île de Sein** sera renouvelé.

Poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN164

La mise à 2x2 voies de la RN 164 se poursuit avec des mises en service dans les secteurs de **Châteauneuf du Faou, Rostrenen, Merdrignac Est** et **Plémet** qui porteront à **118 km** (soit 73%) la partie de l'axe routier aménagé en double voie.

Performance environnementale des aéroports

En 2021, la Région va travailler avec ses concessionnaires sur **l'évaluation des impacts de la crise**. La reprise du transport dépendra de la stratégie des différentes compagnies aériennes mais la connectivité des territoires reste une ambition forte de la Région. Elle poursuivra les investissements nécessaires à la qualité de ses plateformes aéroportuaires.

Dans le cadre des contrats de concession, la Région impose aux délégataires une démarche de performance environnementale (valorisation des déchets, protection de la biodiversité, réduction des consommations d'eau et d'énergie...).

300 M€ pour développer les transports collectifs durables

57 M€ pour les réseaux ferrés, routiers et maritimes

4 M€ pour moderniser des aéroports à vocation régionale

EAU, ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 28 M€

Accentuer les efforts initiés par la Breizh COP et les traduire en actions

En faisant de l'environnement un sujet transversal de son budget 2021, la Région Bretagne prolonge l'esprit de la Breizh COP. L'enjeu majeur est de mettre en cohérence la relance et la lutte en faveur du climat et de la biodiversité. Les transitions sont donc intégrées dans différentes missions exercées par la collectivité pour accentuer, en 2021, les efforts entrepris.

Poursuivre les transitions malgré la crise

Agriculture, aménagement du territoire, développement économique... : les transitions se déclinent dans chacune des grandes missions de la Région. Le déploiement **d'éco-conditions** pour bénéficier d'aides régionales ou la lutte pour **réduire l'usage des pesticides de synthèse** témoignent de cet engagement. Pour aller plus loin, la Région s'appuiera sur ses crédits propres comme sur ceux du plan de relance et de l'Europe.

L'adoption définitive du **SRADET** (Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité du territoire) marque également une avancée puisque, désormais, il prescrit des règles opposables, en matière environnementale, notamment. À travers ce schéma, la Région entend **mettre fin, d'ici à 2040, à la consommation de foncier naturel supplémentaire en Bretagne**.

La ressources en eau, mère de toutes les batailles

2021 verra **l'Assemblée bretonne de l'eau** se mettre en place et, avec elle, des échanges constructifs entre tous les acteurs de la gestion de cette précieuse ressource, la Région assurant l'animation de la concertation. Elle y mettra en débat la question des solidarités et des financements afin de lutter contre la fracture territoriale qui oppose l'est et l'ouest bretons pour parvenir aux objectifs de la directive-cadre sur l'eau qui vise **100% de masses d'eau de bonne qualité en 2027**.

Dans cette optique, l'éco-conditionnalité des aides régionales servira de nouveau levier avec la **mise aux normes des réseaux d'assainissement comme préalable à l'attribution de subventions**.

De plus, la collectivité va progressivement intégrer les instances qui portent les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) du Blavet, du Scorff et de l'Elle-Isole-Laïta, lui donnant ainsi plus de poids dans le processus de planification sur des bassins hydrographiques importants.

Fondation Breizh Biodiv et 1 % biodiversité

Fin novembre, la Région a été parmi les premières collectivités à **signer la Déclaration d'Edimbourg**, qui enjoint les pays membres de la Convention sur la diversité biologique de l'ONU d'accentuer les efforts pour préserver la biodiversité dans le monde.

Dans la continuité, la Région a lancé **Breizh Biodiv**, fondation placée sous l'égide de la **Fondation pour la Nature et l'Homme de Nicolas Hulot**. Un outil innovant qui va développer le **mécénat environnemental**, en mixant fonds publics et privés, au bénéfice d'actions locales portées par des collectivités ou associations œuvrant pour la préservation et la valorisation du vivant.

L'expérimentation du **1% biodiversité**, sera également effective en 2021. Imaginée sur le principe du 1% culture, elle permettra de financer des projets de renaturation ou d'éducation au développement durable.

Dans la lignée de ces outils, le résultat de **l'appel à projets** associant Région, ADEME, Agence de l'eau Loire-Bretagne et Office français de la Biodiversité (doté d'1 M€) marquera, début 2021, le début d'une **mobilisation citoyenne** pour encourager la préservation des milieux et écosystèmes.

Une expérimentation sera également mise en place, sur des **territoires pilotes**, en vue d'une **réduction significative de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse**. Cette initiative s'ajoutera à l'action **zéro phyto** menée sur les voies navigables et dans les lycées, qui sera étendue aux ports en 2021. Et, toujours dans le souci de montrer l'exemple, la collectivité consentira un effort exceptionnel de **3 M € pour renforcer les continuités écologiques** sur ses voies navigables, avec l'ambition de concilier valorisation patrimoniale et touristique.

Mieux produire et consommer l'énergie

Le combat pour le climat passant par une réduction des émissions de gaz à effet de serre, la Région va poursuivre son soutien aux filières qui portent des énergies renouvelables décarbonées (énergies marines, solaire, éolien terrestre, biomasse). La **mise en œuvre de la feuille de route pour l'hydrogène renouvelable** se traduira, quant à elle, par un soutien aux premiers écosystèmes territoriaux bretons.

En parallèle, la collectivité veut promouvoir les économies et continuera d'appuyer les différents dispositifs de **renovation énergétique du bâti**, notamment à travers son appel à projets « bâtiments performants ».

+ 6,1 M € de budget (+32 %)

8,4 M€ pour une gestion intégrée de la ressource en eau

4,5 M€ pour préserver et valoriser la biodiversité et les paysages

12,6 M€ pour soutenir la politique énergétique et l'usage circulaire des ressources

Réaffirmer des valeurs essentielles et soutenir l'ensemble des acteurs

Sauver le secteur culturel !

Tel est le seul et unique objectif de la politique culturelle régionale pour l'année 2021, qui se traduit, budgétairement, par une dotation supplémentaire de 2 M€. Ces crédits nouveaux viendront partiellement compenser les pertes de recettes des acteurs mais aussi préserver les capacités artistiques de chacun face à un avenir pour le moins incertain.

Extrêmement fragilisée par la crise, la culture, et en particulier le **spectacle vivant**, a beaucoup perdu en 2020 (**plus de 80% des festivals et événements annulés**). Dès le printemps dernier, la Région, a veillé à accompagner les acteurs en difficulté : elle a maintenu ses **subventions** et fait en sorte que les artistes, auteurs, plasticiens, structures publiques et privées, sous-traitants accèdent aux différents **mécanismes et fonds de solidarité**.

Comment la Région peut-elle les aider, alors que précarité et paupérisation progressent, à **aborder 2021** et à **sortir de ce marasme** ? Même si les perspectives restent sombres, l'enjeu de la Région est d'anticiper la **réouverture des lieux de spectacles et d'exposition** en maintenant ses interventions habituelles, mais aussi en adaptant ses aides aux situations, variables selon les disciplines et les territoires. Il va donc falloir expérimenter, inventer de **nouveaux formats**, soutenir les **temps de création** et relancer la **diffusion**.

Côté **cinéma**, la Bretagne reste une **terre d'accueil et de production** avec, à son actif, de beaux succès et 5 nominations aux prochains Césars. Mais si les tournages ont repris, avec l'appui sans faille de la Région, via le FACCA, ils sont soumis à des protocoles sanitaires et coûteux, qui fragilisent leur budget.

Les **libraires indépendants**, également très ébranlés par la crise, ont pu ouvrir à nouveau. Ils pourront bénéficier en 2021 d'un dispositif mis en place fin 2020 pour les aider à investir, à **moderniser leurs commerces** mais aussi à développer **animations et résidences d'auteurs**.

À noter aussi que la Région sera particulièrement attentive à la situation des **artistes plasticiens**, très délicate, ainsi qu'à celle des musiciens bénévoles des

bagadou, dont le fonctionnement est mis en danger suite à l'annulation de tous les **fest noz** et concerts.

Face à cette crise qui va se poursuivre, la Région a enfin proposé à l'Etat, aux EPCI et aux têtes de réseaux culturels de jouer la **carte du collectif** pour innover et adapter ensemble les politiques publiques.

Tourisme : répondre à l'urgence et bâtir l'avenir

Les professionnels du tourisme sont d'autres acteurs en souffrance. Après un été qui a permis à nombre d'entre eux de se relancer, le 2^e confinement est une nouvelle et douloureuse épreuve qui conduit la Région à adapter ses dispositifs pour répondre à l'urgence.

Parallèlement à ces réponses de court terme, la Région investit aussi pour l'avenir : elle déploie, à partir de 2021, son **nouveau schéma régional** de développement du tourisme et des loisirs **2020-2025** en s'appuyant principalement sur ses **10 destinations touristiques**, ses **sites d'exception** et des thématiques prioritaires comme les **itinérances douces** (randonnée et véloroutes), **les îles, les canaux, le nautisme** ou encore **le tourisme social et solidaire**.

Spécificité bretonne, la Région a réussi à **lier tourisme et patrimoine**. Une singularité, source de valeurs et de richesses, qui associe, à travers différents **appels à projets et démarches participatives** novatrices, nombre de communes, associations et habitants.

2021 sera marquée par **plusieurs projets d'envergure** : lancement opérationnel du **Ti Hub, incubateur** dédié aux transitions touristiques, qui va commencer par travailler sur un **projet d'avenir autour du GR 34**, mais aussi la mise en place de **5 bornes de dons** sur le territoire, le soutien à la création de **nouveaux musées**, la publication d'ouvrages et de connaissances sur le **patrimoine des ports, des lycées, des maisons en pans de bois...**

Culture : 30,4 M€
(+ 2 M€)

Sport : 7,2 M€

Tourisme et patrimoine : 17,7 M€